

Communiqué

Lyon, le 20 mars 2009

Engagé depuis dix ans dans la lutte contre les discriminations, le Groupe Adecco France annonce sa participation à l'expérimentation sur le CV anonyme.

Le Groupe Adecco France se félicite de participer à l'expérimentation sur le CV anonyme proposée par Mr Yazid Sabeg, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances. Cette expérimentation sera menée conjointement dans deux entreprises du Groupe : Adecco Experts, réseau spécialisé dans le recrutement de cadres et d'experts et Adia, réseau généraliste d'agences d'emploi. Elle portera sur le recrutement de collaborateurs permanents et intérimaires. Cette expérimentation s'inscrit dans la politique de lutte contre les discriminations développée depuis 1999 par le Groupe Adecco à travers des actions innovantes d'envergure.

Grâce à leur positionnement sur des marchés différents et à l'utilisation de méthodes et d'outils de recrutement distincts, les deux réseaux nationaux Adia et Adecco Experts permettront au Groupe Adecco d'apporter un regard professionnel et nuancé sur le CV anonyme.

Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre de l'engagement fort du Groupe Adecco depuis 1999 dans la lutte contre les discriminations. Conscient que le « risque zéro » n'existe pas et qu'il convient de toujours rester vigilant, le Groupe Adecco a développé de nombreuses actions innovantes.

Des actions pour les permanents et pour les salariés :

- L'existence au sein du Groupe Adecco d'un Pôle national de lutte contre les discriminations comprenant 10 personnes.
- La mise à la disposition depuis 2001 pour ses salariés intérimaires d'une ligne téléphonique d'appel gratuit en cas de présomption de discrimination.
- Les collaborateurs permanents d'Adecco bénéficient systématiquement d'une formation régulière et continue sur ce sujet. A ce jour, plus de 3000 collaborateurs ont été formés.
- Des guides pratiques sont à la disposition des salariés permanents et intérimaires.

Les autotestings :

- La mise en place fin 2008 d'un programme de testings internes pour s'assurer des bonnes pratiques professionnelles mises en œuvre sur l'ensemble de ses réseaux. Conforme aux méthodes validées par le BIT, ce programme de testings est réalisé par ISM Corum. Le Groupe Adecco s'est engagé à informer régulièrement la HALDE sur ces opérations de testing.

Un engagement historique :

L'engagement du Groupe Adecco depuis dix ans a mené à la création et la signature d'accords emblématiques :

- En 2002, la signature d'un accord cadre sur la prévention des discriminations avec le Ministère de l'Emploi, la Direction des Populations et de l'Immigration, et l'ex-FASILD, qui a été reconduit en 2005.
- A l'initiative d'Adecco, toujours en 2005 et sur le même sujet, la signature d'un accord entre le Prisme et l'Etat.
- En 2007, l'engagement « Ensemble pour des recrutements sans discrimination » a été signé avec la HALDE.

- La même année, la signature à l'unanimité avec les partenaires sociaux de l'entreprise d'un accord sur la lutte contre les discriminations qui donne aux organisations syndicales de l'entreprise un droit de regard, de suivi et d'information sur ce sujet.
- Enfin, en décembre 2008, la rédaction et la signature du premier avenant à cet accord cadre portant sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes.

Enfin, au niveau européen, Adecco et Adia ont travaillé aux côtés de l'Agence Nationale de Cohésion Sociale et d'Égalité, de la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté et d'IMS Entreprendre dans le cadre du programme « Latitude Pic-EQUAL ».

Contacts presse Groupe Adecco :

Sarah-Pearl BOKOBZA – Directrice relations média groupe Adecco - 01 77 69 10 57- 06 10 86 01 72 – sarah.pearl.bokobza@adecco-groupe.fr

Laurence BLAY – Chargée de relations média groupe Adecco - 04 72 82 61 07 – 06 22 17 11 75 - laurence.blay@adecco-groupe.fr

A propos d'Adecco

Le Groupe Adecco est le leader mondial des services en ressources humaines.

En France, le Groupe Adecco couvre tous les champs de l'emploi. Le placement de candidats intérimaires, cœur du métier, s'est enrichi de compétences spécifiques : conseil en recrutement et organisation, intérim spécialisé, recrutement de cadres, formation, gestion du capital humain, externalisation de services, en s'appuyant sur un ensemble de marques expertes dans leur domaine : Adecco, Adecco Medical, Adecco Experts, Adecco Parcours et Emploi, Adecco à domicile, Adia, Ajilon, Alexandre Tic, Altedia, Datavance, et Idées intérim.

Pour réaliser l'adéquation parfaite entre les ambitions des candidats et les besoins des entreprises, Adecco a adopté une organisation par lignes d'expertise : Industrie, Office, Vente Marketing et Événementiel, Technologies de l'Information, Médical et Science, Ingénierie, Finance et Juridique, Conseil stratégique et opérationnel en RH et communication.

En 2007, grâce à ses réseaux répartis sur toute la France, le groupe Adecco a fait travailler plus de 800 000 intérimaires dans plus de 127 000 entreprises et a placé en CDD ou CDI 10 400 personnes.

Des informations complémentaires sont consultables sur www.adecco.fr